

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Entree-en-vigueur-au-1er-fevrier-en-Bolivie-les-nouveaux-contrats-du-gaz>

Entrée en vigueur au 1er février en Bolivie les nouveaux contrats du gaz.

- Les Cousins - Bolivie -

Date de mise en ligne : mardi 30 janvier 2007

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les 44 nouveaux contrats signés en octobre par les compagnies pétrolières présentes en Bolivie entreront en vigueur jeudi 1er février.

Il s'agit notamment des contrats passés avec Petrobras (Brésil), Repsol (Espagne), Total (France), British Gas (Grande-Bretagne), Pluspetrol (Argentine) et Vintage (Etats-unis)

Après plusieurs mois de négociations, l'Etat bolivien et les compagnies pétrolières étrangères ont conclu un nouveau marché fin octobre.

Cet accord prévoit que les entreprises pétrolières remettront à la YPFB "toute leur production en hydrocarbures". En échange, elles seront rémunérées, suivant leurs contrats, pour une valeur comprise entre 18 et 50% des quantités extraites.

YPFB assumera entièrement la commercialisation du gaz, définissant les volumes et les prix des produits à placer sur le marché intérieur et à l'exportation.

Les compagnies pétrolières se sont engagées à investir 3,5 milliards de dollars entre 2007 et 2010. Après la démission de Juan Carlos Ortiz, de son poste de président de la compagnie d'Etat (YPFB), c'est Manuel Morales Olivera qui a été nommé .

Par ailleurs, le président bolivien, Evo Morales, a déclaré qu'il étudiait la renationalisation de l'entreprise nationale des télécommunications (Entel), vendue en 1996 au groupe italien Telecom. Celui-ci est prêt à vendre ses parts dans l'entreprise pour une valeur de 170 millions de dollars, selon l'exécutif bolivien.

L'objectif de l'Etat bolivien est de "récupérer les entreprises d'Etat de façon à ce que l'Etat détienne 50% du capital et une action".

El Correo d'après la AFP.

Paris, le 30 Janvier 2007.